



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2023

Séance du 17 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel BELLEGARD, MAIRE

Présents :

Daniel BELLEGARDE, Dominique ANCEY, Pascale VERHNES, Marc MUSCAT, Sandrine GAS, Lydia ZIADE, Brigitte NEF, Valérie RUBEAUX, Y. CAIRON, Natacha BENALI, Marie VITALI, Daniel LECUYER, Jean-Marie POUWELS

Pouvoirs :

Annick GAT à Pascale VERHNES
Dominique Maire à Marc MUSCAT
Patrick POUDEVIGNE à Jean-Marie POUWELS
Gilbert CHAZAL à Yves CAIRON
Patrice RUBEAUX à Dominique ANCEY

Absent excusé : Lydie AMEVET

Date de convocation : 12 mai 2023

MEMBRES EN EXERCICE : 19

MEMBRES PRESENTS : 13

POUVOIR : 5

Secrétaire de séance : Pascale VERHNES

DEL 28-2023 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code général de la fonction publique

Vu le décret 92-850 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles,

Vu la délibération en date du portant quota par voie d'avancement de grade

Considérant la volonté de la Mairie de reconnaître l'implication et la compétence des agents de la collectivité

Considérant la motivation des agents des écoles, qui participent activement au bien-être des enfants, à leur accompagnement tant pendant les périodes scolaires que périscolaires,

Monsieur le Maire propose un avancement de grade pour les deux ATSEMS. Il propose de créer deux postes d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2023

Le Conseil municipal, après ouï le rapporteur, et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la création de deux postes au grade d'agent territoriale des écoles maternelles principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} juillet 2023
- **VALIDE** le tableau des effectifs ainsi modifié



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2023

Envoyé en préfecture le 31/05/2023
Reçu en préfecture le 31/05/2023
Publié le
ID : 084-218400554-20230517-282023-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAUCLUSE
COMMUNE DE JONQUERETTES

DEL 28-2023

- **DONNE** pouvoir au Maire de réaliser tous les actes nécessaires à ces nominations

Pour 18	Contre /	Abstention /
------------	-------------	-----------------

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Pour le maire empêché,
L'Adjoint

Secrétaire de séance
Pascale VERHNES



Le Maire,
Daniel BELLEGARDE

D. ANCEY

Le Maire

*Certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Préfecture et sa publication
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication*

DEL 2023